Image not found or type unknown

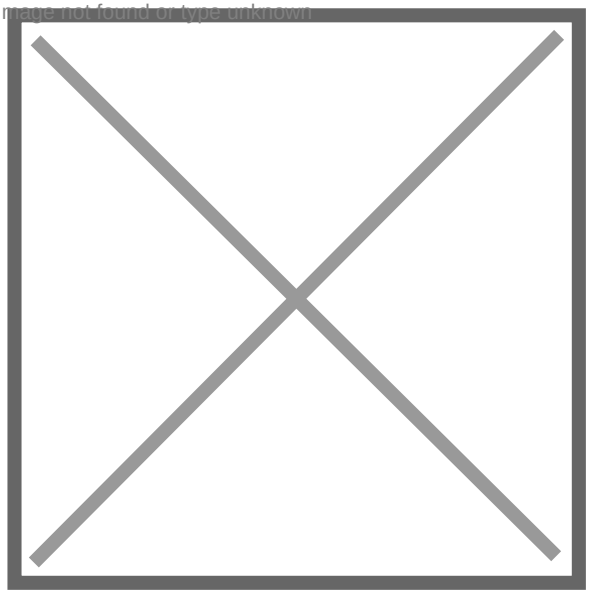

Achat sur t achat d'un pc neuf reception d'un pc d'occasion

Par **siham26**, le **27/12/2011** à **23:10**

Bonjour,

j'ai effectué un achat sur internet d'un PC portable il stipulé un delai de livraison de 4 à 5semaines commande recu apres 7semaine d'attente .
à la reception le chargeur du pc ne fontionne pas et le materiel à était utilisé.
apres plusieur mail au service client il refuse de me rembourser car delai de retractation depassé ...

y a til un autre recour car le contrat n'a pas était respecté ?

merci d'avance ;

TOUZANI Siham

Par **pat76**, le **28/12/2011** à **16:47**

Bonjour

Lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous mettez en demeure votre vendeur de vous fournir le matériel neuf qui était prévu à la commande et pour lequel vous avez payé et de reprendre son matériel d'occasion qu'il vous a remis. Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans les 8 jours à la réception de votre courrier, vous saisirez les

services de la répression des fraudes et ensuite vous assignerez le vendeur devant la juridiction compétente au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil et qu'à cette occasion vous ne manquerez pas de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Vous garderez une copie de votre lettre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés